



Reprendre la gestion d'une location auprès d'une agence

Par **Martine.B**, le **12/08/2021** à **18:19**

Bonjour,

Après pas mal de problème avec une agence immobilière, j'ai repris la gestion par moi même à l'aide d'une application.

Pour le prochain changement de locataire (qui va arriver en octobre) je vais donc utiliser cette application pour générer le bail d'entrée. IL est indiqué que le bail est "conforme au modèle de bail type édité par le service public".

Je vous met le lien ou cela est indiqué

<https://www.emjysoft.com/logiciel-gestion-locative/>

Que cela veut t'il dire exactement ?

Merci